



OFFRE D'EMPLOI

Collaborateur avocat droit de la construction H/F

Vous êtes intéressé (e) par l'exercice du droit de la construction et de l'immobilier.

Alors rejoignez notre cabinet !

Le cabinet **ANTARIUS AVOCATS** a été créé à Angers autour d'une équipe composée d'avocat(e)s et de juristes aguerris au droit de la construction et de l'immobilier par plusieurs années d'expérience dans des cabinets reconnus.

Le cabinet ANTARIUS AVOCATS consacre exclusivement son activité au :

- droit immobilier,
- droit de la construction,
- droit des assurances immobilières,
- droit de l'urbanisme et des marchés publics,
- droit des baux et de la copropriété,

Le cabinet ANTARIUS AVOCATS a la préoccupation constante de créer des relations privilégiées avec les différents interlocuteurs du monde de l'immobilier, pour mieux accompagner ses clients, les connaître, partager son savoir faire, et devenir ainsi une référence dans ce qui constitue son cœur de métier : l'immobilier.

En marge de ses activités juridiques et judiciaires, le cabinet ANTARIUS AVOCATS anime notamment des Conférences (LES RENCONTRES ANTARIUS), des Expositions, des publications et des Podcasts, toujours en lien avec le monde de l'immobilier.

Ayant par ailleurs la conviction qu'on ne peut pas avancer seul dans un monde complexe, le cabinet ANTARIUS AVOCATS est un membre actif du réseau EUROJURIS.

Outre les missions classiques en lien avec votre activité juridique ou judiciaire (rendez-vous, expertises judiciaires, conclusions, consultations, audiences...), nous vous offrons l'opportunité de contribuer à ce qui fait d'ANTARIUS un cabinet différent.

Le poste que nous proposons est ouvert à tout (e) collaborateur (trice) débutant (e), ou ayant jusqu'à 2 ans de barreau.

Les qualités principales requises pour ce poste sont la curiosité, la rigueur et l'esprit d'équipe.